



AVIS PUBLIC 2026-018

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **13 avril 2026 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2026-0005 visant l'immeuble situé au, 124, rue Poitras, Val-des-Sources.

Nature et effets :

La demande de dérogation mineure vise à régulariser la construction d'un bâtiment complémentaire intégré à la résidence avec une marge de recul arrière de 1,22 mètre contrairement à la distance de 8 mètres minimalement prescrite à l'article 7.4.1 du Règlement de zonage numéro 2006-116.

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance ordinaire du 13 avril 2026**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au adm.mun@valdessources.ca .

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 27^e jour de mars 2026.


Annie Lamontagne,
Greffière